

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le quartier « Érasme-Chaudron » est un nouveau quartier qui sort de terre depuis 3-4 ans. Désormais, le nombre d'habitants qui y résident, tant dans les appartements que dans les maisons individuelles, augment de façon très significative. En parallèle, la gestion de ce nouveau quartier s'impose de plus en plus, au risque de voir l'émergence d'un quartier dysfonctionnel.

Si nous avons déjà évoqué au Conseil communal et de police les problématiques de propreté et de sécurité, la gestion du stationnement devaient une question particulièrement sensible. En effet, les voitures ventouses qui sont traditionnellement nombreuses aux entrées de ville ont désormais un impact direct sur la qualité de vie du quartier. Une solution a été avancée en son temps pour éviter que les quelques zones de stationnement ne soient prises d'assaut par les voitures-ventouses : l'élaboration d'une « zone bleue ». Or, les mois et les années passent et les habitants de plus en plus nombreux s'interrogent sur l'absence de réaction de la part de la Commune.

Ainsi, pourriez-vous me dire si les services communaux sont au courant de la problématique ?

Quelle suite sera donnée, et dans quels délais, au problème provoqué par les voitures-ventouses ?

Plus particulièrement pouvez-vous me dire quand sera réalisé l'activation effective de la « zone bleue » avec contrôles à la clef ?

Madame l'Echevin MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Oui ; le service est au courant de cette situation. C'est une problématique qui touche également d'autres quartiers et pas seulement celui de « Erasme-Chaudron ». Il est prévu de décider, dans les prochaines semaines, de tous les dossiers de tous les quartiers présentant la même problématique. Nous allons donc notamment créer des « zones vertes et bleues » dans différents quartiers de la commune. Concernant le quartier « Erasme », il est prévu de mettre en place une « zone verte » que l'on considère comme la plus appropriée au vu du contexte commercial et scolaire du quartier. Une « zone verte » est plus facilement contrôlable qu'une « zone bleue ». La mise en œuvre prendra quelques mois et nous espérons que tout sera opérationnel à la fin de l'année.

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte de la réponse et sera très attentif à ce qui a été annoncé. Il espère qu'il y aura une réelle réalisation car la situation actuelle nuit extrêmement à la qualité de vie des habitants. Il est possible de développer de nouveaux quartiers mais il faut évidemment faire en sorte que les modalités d'accueil soient opérationnelles avant qu'un grand nombre de personnes y habitent. Il eut été déjà souhaitable que ce soit fait rapidement. Espérons que nous pourrions considérer rapidement ce problème comme étant derrière nous.